



Objet : demande de suspension du processus d'accréditation COFRAC des laboratoires de Biologie médicale

Monsieur le Ministre,

Confrontés à l'épidémie qui frappe durement notre pays comme beaucoup d'autres, les biologistes médicaux et l'ensemble du personnel des laboratoires de biologie médicale sont chaque jour exemplaires pour répondre aux besoins de dépistage et de diagnostic de la Covid-19 au service de nos concitoyens en tant qu'acteurs de Santé publique.

Face à l'afflux croissant des demandes de tests nous faisons notre maximum pour augmenter nos capacités de dépistage, prélever davantage de patients, déployer de nouvelles techniques, renforcer le contact-tracing et minimiser les délais de rendu de nos résultats. La charge de travail qui pèse sur nos équipes est considérable et la pression s'accroît de jour en jour, pesant autant sur la vie professionnelle que sur la vie personnelle de nos collaborateurs déjà durement éprouvés cette année.

Dans ce contexte, depuis plusieurs jours de nombreux confrères témoignent de leur inquiétude et nous alertent de leur impossibilité à répondre à un audit COFRAC dans les prochaines semaines. Dans la situation actuelle de la crise sanitaire, alors même qu'il semble que nous soyons encore loin d'avoir atteint le pic de l'épidémie, la santé de nos patients doit demeurer notre seule priorité. La mobilisation de nos laboratoires est ainsi rigoureusement incompatible avec les exigences d'un audit COFRAC.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir dès aujourd'hui autoriser tous les laboratoires qui le souhaitent à suspendre leur processus d'accréditation, au moins jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire. Des dispositions seront également à prévoir pour autoriser le cas échéant les laboratoires à dépasser le délai de 24 mois entre deux audits COFRAC sans qu'ils en soient pénalisés sur le plan réglementaire.

Dans cette attente et vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien nous accorder, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre très haute considération et à notre profond respect.

Dr. Lionel BARRAND – Président du **SJBM** – 06 67 20 81 88

Dr. François BLANCHECOTTE – Président du **SDB** – 06 08 89 61 02

Dr. Claude COHEN – Président du **SNMB** – 06 09 68 51 76

Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du **SNMB-CHU** – 06 85 99 39 18

Pr. Jean-Gérard GOBERT – Président de la **FNSPBHU** – 06 82 23 35 66

Dr. Carole POUPON – Présidente du **SNBH** – 06 76 36 56 67

Dr. Jean PHILIPP – Président du **SLBC** – 06 77 15 54 07

Dr. Philippe PIET – Président de la **Section Biologie Médicale de l'Ordre National des Pharmaciens** – 06 78 14 10 67

Tristan CELSE – Président de la **FNSIP-BM** – 06 66 79 59 83